

# « NOUS VIVONS DANS UNE SOCIÉTÉ OÙ LES FEMMES SONT CONSIDÉRÉES COMME DES OBJETS À DISPOSITION DES HOMMES »

La récente découverte de microcaméras dans les toilettes des filles d'une université montre qu'en matière de voyeurisme, de harcèlement et d'agressions, il reste beaucoup à faire pour empêcher le pire. Est-il dangereux d'être une femme en Belgique en 2023 ?

Par Philippe Fiévet

**Paris Match.** Il ne se passe pas une semaine sans qu'une jeune femme soit harcelée, agressée ou victime de faits sexuels. Le récent scandale à HEC Liège, où un doctorant en économie avait placé des caméras dans les toilettes des filles, a d'autant plus ému que ce manège durait depuis un an. Les campus semblent un terrain de prédilection pour les abus en tout genre. Comment y remédier ? Comment réagir face à ce type d'agression ?

**Florence Hainaut.** Je ne pense pas que les campus universitaires soient des lieux plus dangereux que d'autres pour les femmes. Plus de 90 % des jeunes filles ont déjà été victimes de harcèlement de rue. En Belgique, 20 % des femmes ont été violées au moins une fois au cours de leur vie. L'Organisation mondiale de la santé estime que 20 % à 24 % des petites filles seront victimes de violences sexuelles. Les violences conjugales touchent 31 % des femmes dans l'Union européenne. Le premier lieu de danger, pour les femmes et les filles, c'est la cellule familiale. Si des affaires comme celle de Liège font tant écho aujourd'hui, c'est parce qu'il existe enfin l'espace, entre autres médiatique, pour s'en indigner publiquement. Il y a quelques années, l'affaire n'aurait peut-être pas été traitée avec autant de sérieux. Si la presse avait jugé le sujet digne d'être couvert, elle aurait sans doute parlé de « voyeur » ou « d'étudiant amateur d'images coquines ». L'Université de Liège n'a pas cherché à régler ça discrètement en interne, mais a déposé plainte et s'est portée partie civile. Ça, c'est à mes yeux une avancée : ne pas renvoyer l'agresseur et les victimes dos à dos, mais prendre ses responsabilités en

tant qu'employeur. Même si le chemin est encore long, #MeToo est passé par là et il devient plus compliqué de traiter de telles affaires comme de simples faits divers.

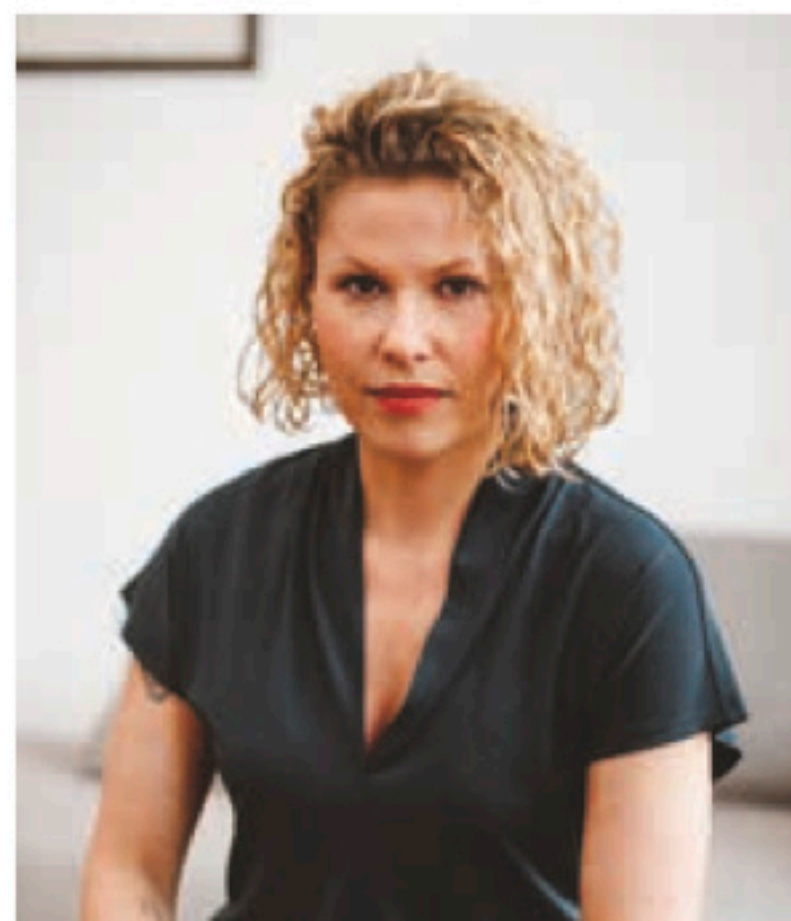
**D'abord à la VUB, puis à l'UGent, ensuite à la KUL, à Anvers et enfin à l'UCL, on ne compte plus les affaires de microcaméras. Pourtant, certains auraient tendance à banaliser ce type d'événements, en le jugeant peu comparable à des actes de violence physique. N'est-ce pas le reflet d'un état d'esprit à dénoncer ?**

Oui, il existe encore, dans l'imaginaire collectif, cette idée qu'une violence sexuelle, c'est un type inconnu qui vous viole la nuit dans une ruelle. Et qu'en dessous de ça, ce n'est pas si grave, ou du moins ça prête à interprétation. Si les affaires éclatent dans

les universités, c'est aussi parce qu'on a une génération de jeunes femmes très éduquées par rapport à ces questions, qui savent comment utiliser les réseaux sociaux et sont bien décidées à ne plus se taire. Prenons « Balance ton bar », ce mouvement né à Bruxelles – et qui s'est répandu dans tout le pays, mais aussi en Europe – après la révélation de plusieurs cas d'agressions de femmes, droguées à leur insu dans des bars. Si elles ne s'étaient pas organisées, qu'elles n'avaient pas créé de compte Instagram pour relayer les témoignages, si elles ne s'étaient pas constituées en collectif, si elles n'avaient pas forcé la porte des bourgmestres et des ministres, nous n'aurions sans doute pas entendu parler du phénomène. Puisque personne ne prend leurs stigmates au sérieux, puisque leurs plaintes sont classées sans suite, puisque les patrons de bar ne les écoutent pas, elles ont fait le travail elles-mêmes. Et c'est ce qui est en train de se passer, une généra-

## NOTRE GRAND TÉMOIN

Florence Hainaut est journaliste, chargée entre autres des questions féministes pour l'émission « On n'est pas des pigeons ». En 2021, elle coréalise, avec Myriam Leroy, le documentaire « #salepute », diffusé sur la RTBF et Arte, qui traite des cyberviolences misogynes. Elle travaille actuellement à un livre sur la question, qui sortira à la rentrée 2023.





L'affaire de la caméra trouvée dans les toilettes des filles à HEC Liège n'est hélas pas une première : en 2021, un miroir sans tain a été découvert dans le vestiaire des filles au sein d'un établissement à Louvain. Gloria V., une élève de 18 ans, a sonné l'alerte après avoir trouvé le miroir derrière une affiche un peu arrachée.

« Il existe encore, dans l'imaginaire collectif, cette idée qu'une violence sexuelle, c'est un type inconnu qui vous viole la nuit dans une ruelle. Et qu'en dessous de ça, ce n'est pas si grave », explique notre grand témoin. « Si les affaires éclatent dans les universités, c'est aussi parce que les jeunes femmes sont bien décidées à ne plus se taire. »



tion furieuse, qui n'est plus prête à faire preuve de « patience » et qui se sert des réseaux sociaux pour que sa parole soit entendue.

#### **De quelle manière peut-on contrer le fléau de la culture du silence ?**

En écoutant les victimes. Même aujourd'hui, après #MeToo, on voit à quel point leur parole est encore systématiquement remise en question. Au contraire de la défense des agresseurs. Selon une enquête Ipsos, menée début 2022, un Français sur trois estime que les fausses accusations de viol « par vengeance » sont fréquentes. Or, selon l'étude la plus vaste et la plus sérieuse menée sur le sujet, le taux est de 3 %. Donc 3 % des accusations de viol rapportées à la police sont fausses. Mais attention : « fausses » ne veut pas spécialement dire « mensongères ». Par exemple, une femme qui porte plainte pour viol alors que les faits sont pénalement qualifiés d'agression sexuelle et non de viol rentrera dans cette statistique de « fausse accusation ». Systématiquement, remettre en question la parole des victimes parce qu'il existe une infime minorité de fausses accusations, qui seront démontées par l'enquête de police, c'est un non-sens. Et surtout, ça empêche d'autres de se déclarer. Qui a envie d'être accusée de mensonge, de vénalité, de vouloir se rendre intéressante ? Se taire, c'est aussi se protéger de ce type de violences. Les études sont claires : les femmes ne parlent pas parce qu'elles ont peur de ne pas être crues.

#### **Qu'est devenu cet assistant de cours qui a avoué les faits ? Quid des suites en justice ?**

L'université a mis fin à son mandat et il n'a plus accès aux bâtiments. Quant aux suites judiciaires, je serais bien en peine de vous le dire. Il a avoué, les preuves matérielles sont là... A priori, la justice a tout en main. Je ne sais pas comment les faits seront qualifiés.

#### **Et puis, surtout, que sont devenues les images récoltées depuis un an ? Où sont-elles ? Les étudiantes doivent-elles avoir peur de les retrouver sur les réseaux sociaux ?**

L'individu a assuré qu'il réservait ces images à son usage personnel. Si, au terme de l'enquête, il s'avère qu'il les a partagées, il s'agirait dès lors de la diffusion de photos ou vidéos intimes, au contenu sexuellement explicite, sans le consentement de la personne qui y apparaît. C'est un acte passible de cinq ans d'emprisonnement et 80 000 euros d'amende. Au-delà de la violence

initiale, pour les victimes, il y aurait évidemment la peur de voir ces images resurgir. Personne n'a vraiment le contrôle sur ce qui a été posté sur internet. Les vidéos peuvent être enregistrées, reparagées, publiquement ou non. Si cela devait être le cas, j'espère que l'Université de Liège accompagnera les victimes, tant d'un point de vue judiciaire que psychologique.

#### **Un organisme comme Comac, l'organisation étudiante du PTB, exige que chaque université et chaque école supérieure dispose d'un**

**système de signalement des agressions, externe et indépendant, et d'une cellule de prise en charge des victimes. Est-ce possible ? Pourquoi les directions ne semblent-elles pas prendre le problème au sérieux ? Pourquoi les victimes ne sont-elles pas crues, ni les coupables sanctionnés ?**

C'est possible, et c'est surtout absolument hallucinant que ça n'ait pas encore été mis en place. Je pense que les universités craignent pour leur réputation et voudraient pouvoir continuer à régler discrètement les choses. L'année passée, on a appris qu'un ancien député avait été licencié de l'Université de Louvain en 2014 pour des faits de harcèlement sexuel sur des étudiantes, mais aussi qu'une collègue avait déjà dénoncé des faits du même ordre dix ans auparavant, sans que rien ne soit mis en place pour l'empêcher de nuire. Des histoires comme ça, vous en trouvez dans toutes les universités. L'année passée, une professeure a fait condamner l'UCLouvain pour violence au travail. Elle dénonçait des remarques sexistes et un harcèlement moral et sexuel, et surtout l'absence totale de soutien de sa hiérarchie, à laquelle elle avait

[SUITE PAGE 12]



« Chaque fois qu'une femme dénonce la sexualisation des femmes dans la publicité ou les hôtes à moitié nues des compétitions sportives, elle est en retour insultée et harcelée, accusée de puritanisme. »

dénoncé les faits. La justice lui a donné raison, mais l'université a fait appel de cette décision. Les directions assurent tout mettre en place pour assurer un environnement d'études sain et sécurisant, mais aujourd'hui, ce n'est pas encore le cas. La réputation d'un établissement compte plus que la sécurité de celles qui y étudient et travaillent.

#### Vit-on donc dans une société de voyeurs, de malades ?

Non, on vit dans une société dans laquelle les filles et les femmes sont considérées comme des objets à disposition des hommes. Et dans laquelle leur parole n'est absolument pas prise au sérieux. On vit dans une société dans laquelle la moitié de la population a l'autorisation de violenter l'autre sans que ça soit une priorité politique et un sujet de premier intérêt pour les médias.

#### Pensez-vous que ce phénomène prend de l'importance, ou bien personne n'était-il au courant de ce qui se passait jadis ?

C'était bien pire avant, mais on n'en parlait pas. Nous n'assistons pas à une vague de violences sexistes et sexuelles, nous assistons à une explosion de la parole et de la rage des femmes qui n'en peuvent plus. Et parallèlement, à un léger débouchage des oreilles chez ceux à qui nous hurlons que ça suffit. Internet et le flux continu de témoignages ont rendu nos paroles difficilement niables. C'est un début.

#### Où sont pour vous les responsabilités ? N'est-il pas un peu facile de se retrancher derrière le peu de moyens de la police, la lenteur de la justice ?

Donner les moyens à la justice et à la police de traiter les cas de violences masculines avec tout le sérieux qu'elles méritent serait déjà un bon début. Mais la réponse judiciaire, c'est la toute fin du processus, quand c'est trop tard. On apprend aux filles et aux femmes à se protéger, mais pas aux hommes à ne pas agresser. Ni même ce que veut dire agresser. J'étais déjà largement adulte quand le mouvement #MeToo a explosé. Et c'est seulement là

**« Nous n'assistons pas à une vague de violences sexistes et sexuelles, nous assistons à une explosion de la parole et de la rage des femmes qui n'en peuvent plus »**

que j'ai compris exactement ce qu'était le consentement. Pourquoi n'ai-je pas appris ça à l'école ? Et pourquoi ceux qui ne sont pas inquiétés de mon consentement n'ont-ils pas été éduqués sur le sujet ?

**L'asbl SOS Viol observe qu'il n'y a pas de statistiques officielles en Belgique en matière de violence sexuelle. Il faut s'en référer à des sondages réalisés par Amnesty International pour apprendre que 20 % des femmes ont été victimes de viol et que près de la moitié des Belges ont été exposées à au moins une forme de violence sexuelle, de l'insistance à l'attouchement sur un lieu public, voire au viol. Pire, un homme sur deux estimerait que dans ces cas, la victime serait en partie responsable de l'agression subie. Les préjugés sont-ils à ce point tenaces ? Comment changer les mentalités ?**

Vous avez deux heures pour qu'on en parle (rires) ? L'éducation, dès le plus jeune âge. Mais aussi une attention accrue des médias quant à la manière dont ils traitent ces affaires, les mots qu'ils utilisent. Quand je vois une émission comme « Quotidien » offrir une tribune médiatique à un célèbre présentateur de JT, accusé d'agression sexuelle par plus de vingt femmes, et le laisser dérouler son discours victimaire sans contradiction aucune, c'est indécent. Comment se sentent les victimes, d'après vous, quand leur agresseur est invité sur les plateaux télé ou dans les journaux pour expliquer qu'elles mentent ? Les médias ont leur part de responsabilité dans la manière dont les violences sexistes et sexuelles sont perçues par la population.

#### Dans le même rapport, il est précisé que 53 % des plaintes pour viol sont classées sans suite en Belgique. Pourquoi ?

Parce que le doute bénéficie à l'accusé et qu'une affaire se retrouve devant un tribunal quand le parquet estime avoir des preuves – entre autres matérielles – assez solides pour le faire condamner. Or on sait que c'est extrêmement compliqué pour une victime d'aller porter plainte. Elles le font parfois des jours, des

mois, des années après. Et les preuves matérielles n'existent plus. Quand c'est parole contre parole, celle de la victime comptera moins. D'où l'importance capitale des centres de prise en charge des violences sexuelles. Au sein de plusieurs hôpitaux (UZA d'Anvers, CHU Saint-Pierre de Bruxelles, CHU Marie Curie de Charleroi, UZ Gand, UZ Leuven, ZOL à Genk, CHU de Liège, AZ Delta de Roulers et bientôt à Mons et Namur aussi), il existe des unités spécifiques qui accueillent les victimes 24 h/24

et travaillent avec des policiers. Les victimes qui passent par ces centres sont six à sept fois plus nombreuses à porter plainte que dans le « circuit traditionnel ».

#### Comment une jeune fille peut-elle se protéger sans verser dans la parano ? Pour beaucoup d'entre elles, se promener seule dans la rue, en ville, à une certaine heure, relève de l'inconscience.

Les filles et les femmes savent comment se protéger, hélas. On sur-

**« Sur Twitter, je vois des personnalités belges s'adonner à du harcèlement, preuve qu'il est toujours acceptable aujourd'hui d'agresser sans que la société ne vous juge inadéquat »**

« On apprend aux filles et aux femmes à se protéger, mais pas aux hommes à ne pas agresser. Ni même ce que veut dire agresser », dénonce Florence Hainaut. « J'étais déjà largement adulte quand le mouvement #MeToo a explosé. Et c'est seulement là que j'ai compris exactement ce qu'était le consentement. Pourquoi n'ai-je pas appris ça à l'école ? Et pourquoi ceux qui ne se sont pas inquiétés de mon consentement n'ont-ils pas été éduqués sur le sujet ? »



veille nos verres dans les bars, on se ruine en taxis pour ne pas marcher seules la nuit, on s'envoie des messages avec la plaque d'immatriculation du taxi qu'on prend « au cas où », on fait semblant d'écouter de la musique pour pouvoir faire semblant de ne pas entendre les insultes en rue, on se prévient entre nous quand un collègue est « bizarre » et « collant ». On fait déjà tout ce qu'on peut. Nous portons seules le poids de ce danger potentiel. Faire plus, c'est ne plus exister. Et au-delà de ça, on sait que dans 75 % des cas de violences sexuelles, l'auteur est un proche de la victime. Donc, la rue n'est même pas l'endroit le plus dangereux pour nous.

#### **A-t-on une idée du profil de ces voleurs de jeunesse ?**

Ce sont des hommes. Ça a l'air tout bête dit comme ça, mais on a parfois tendance à oublier qui sont les agresseurs : 90 % des victimes de violences sexuelles sont des femmes, 98 % des accusés sont des hommes. Or quand on dit « violences faites aux femmes », que dit-on exactement, à part la nature des cibles ? On va parler de violence juvénile, d'attentat islamiste, de crime raciste, ce qui donne une petite idée des auteurs et des motivations. Mais quand il s'agit des femmes, on parle des violences comme si elles avaient attrapé un rhume. Pas de bol, ça leur est tombé dessus. Mais d'où ça vient ? Mystère. Faire disparaître l'auteur au profit de la cible, c'est se priver d'une analyse qui ne me semble quand même pas inintéressante. Au-delà du fait que ce sont des hommes, il n'y a pas de profil. Du doctorant liégeois au professeur d'université en passant par le journaliste star et le type un peu en marge de la société, il est une chose qui transcende les classes et les générations : le mépris des femmes.

#### **Peut-on encore faire marche arrière dans une société toujours plus « sexualisée » ?**

Oui, je crois. Mais chaque fois qu'une femme dénonce la sexualisation des femmes dans la publicité, la manière dont un journal parle d'une affaire d'inceste – j'ai encore lu récemment « le papy qui aimait trop sa petite fille » – ou les hôtes à moitié nues des compétitions sportives, elle est en retour insultée et harcelée, accusée de puritanisme.

#### **Il y a deux ans, en réalisant « #salepute » avec Myriam Leroy, vous avez dénoncé le cyberharcèlement dont les femmes sont victimes. Deux ans après, qu'y a-t-il de changé ? Des mesures de sécurité ont-elles été prises ?**

Non, rien n'a changé, c'est même pire. Sur Twitter, je vois des personnalités belges, entre autres politiques, s'adonner joyeusement à du harcèlement, preuve qu'il est toujours parfaitement acceptable aujourd'hui d'agresser, de diffamer et de nuire sans que la société ne vous juge inadéquat.

#### **« Du doctorant liégeois au professeur d'université en passant par le journaliste star, il est une chose qui transcende les classes et les générations : le mépris des femmes »**

**Sur le site des Nations unies, on peut lire qu'en 2015, l'ONU estimait que 73 % des femmes dans le monde étaient exposées à de la violence sur internet, notamment le harcèlement. En 2021, selon une étude de The Economist Intelligence Unit, ce chiffre serait monté à 85 %, la pandémie de Covid-19 étant passée par là. La situation est sans doute pire aujourd'hui, et notamment en Belgique.**

Cela ne signifie pas que 85 % des femmes sont directement harcelées. Cela signifie que si l'on considère les femmes qui sont directement visées, celles qui sont témoins de la violence contre un être cher et celles qui l'observent en tant que spectatrices, la prévalence de la violence en ligne contre les femmes est de 85 %. De la même manière qu'une insulte homophobe, antisémite ou négrophobe ne va pas seulement heurter la personne à laquelle elle est directement adressée, le climat de violence à l'égard des femmes sur internet a un effet très réel sur presque toutes les femmes qui voient ce qui se passe. Donc on s'y fait plus petites, en espérant avoir la paix. On se tait. On ne

partage plus notre travail, on évite d'entrer dans des débats, on garde nos opinions pour nous. On s'exclut du débat démocratique.

#### **Il faut donc admettre que rien n'arrêtera le phénomène et que personne n'entend la colère et ne voit le désespoir et les larmes des victimes ?**

Je pense en effet que la violence en roue libre sur internet n'est pas encore vue pour ce qu'elle est : une haine et un mépris des femmes, le refus de leur droit constitutionnel à s'exprimer librement et à occuper l'espace qui leur revient. C'est encore aujourd'hui vu comme un mal virtuel, sans aucune conséquence dans « la vraie vie ». Or une récente étude menée sur les victimes de cyberviolences établit que 88 % d'entre elles souffrent de troubles anxieux et dépressifs, 49 % ont des pensées suicidaires et 45 % développent des troubles alimentaires. Je ne vois rien de très virtuel là-dedans.

#### **Est-ce à dire qu'il est de plus en plus dangereux d'être une femme en Belgique en 2023 ?**

Il a toujours été dangereux d'être une femme. Et certainement plus au Moyen Âge qu'aujourd'hui. Mais nous sommes en train de conquérir, centimètre par centimètre, l'espace pour le dire. Et l'espace politique pour nous battre. — Philippe Fiévet